

Quant à la pollution, il me suffira de dire que la Chambre est actuellement saisie de ce problème. Il est étudié par un comité permanent de la Chambre et cette dernière aura, en temps voulu, l'occasion d'en débattre à nouveau. Nous avons fait connaître nos opinions et le moment venu, des amendements pourront être présentés au nom de notre parti.

Quant au problème extrêmement grave de l'inflation, les questions à régler à cet égard sont d'une telle importance fondamentale qu'elles rendent essentielle la suspension dans la pleine mesure du possible de toute initiative de nature partisane ou politique. Nous souhaitons tous, j'en suis persuadé,—et je parle au nom de tous les membres de mon parti et aussi, je crois, de toute la population du Canada—qu'une solution efficace fasse disparaître les deux spectres hideux du chômage croissant et des prix à la hausse qui nous menacent aujourd'hui. On ne saurait se contenter de dire que la hausse des prix et du chômage est moins marquée aujourd'hui que dans le passé. Je songe au vieil adage selon lequel il faut bien manger quand on est enrhumé et jeûner quand on a la fièvre. On pourrait l'appliquer au corps social du Canada qui, aujourd'hui, souffre des deux graves malaises que je viens de mentionner. Le gouvernement cherche présentement à exécuter une manœuvre extrêmement dangereuse et délicate; il cherche, en même temps, à affamer l'un d'eux et à alimenter l'autre.

Lors d'une conférence de presse, le premier ministre a mentionné que tous les pouvoirs administratifs du Canada participaient aux réunions des deux derniers jours. Cela laisse entendre, me semble-t-il, qu'avec ces pouvoirs réunis, il devrait être possible de régler ces problèmes, puisqu'ils ont la capacité de le faire.

Juste un mot de mise en garde. Le pouvoir du gouvernement est, en réalité, détenu par les Canadiens. C'est par l'expression fort inconstante de leurs habitudes sociales, de leur façon de dépenser ainsi que de l'humeur de 21 millions de Canadiens, sans parler des millions d'autres personnes de l'extérieur avec qui nous traitons, qu'il faut trouver les facteurs réels susceptibles de fournir l'aide essentielle en vue de résoudre les difficultés auxquelles nous devons faire face. Les grands discours, si éloquents soient-ils, ne peuvent faire baisser le chômage ni le coût de la vie.

En tout état de cause, les Canadiens sont aussi représentés dans l'ensemble comme consommateurs et comme contribuables par les députés ainsi que par les membres des dix assemblées législatives provinciales. Je pense—et je dis cela sans parti pris—que nous devons nous sentir libres de défier et d'examiner à fond les diverses propositions dont nous

sommes saisis de temps à autre, et d'appuyer celles qui nous semblent sages et bonnes et de rejeter les autres.

Là, comme à la récente réunion au cours de laquelle des chefs d'industrie canadiens ont traité du problème de la stabilité des prix, il semblerait que les propositions et les suggestions aient été vagues, subordonnées à des conditions, et souvent exprimées sous forme de généralisations floues. Ceux qui attendaient des mages venant de l'Est des initiatives concrètes et utiles ont attendu en vain.

Il faut tenir compte aussi des effets, des conséquences graves, nuisibles à l'œuvre très utile que poursuit le comité du régime fiscal. Ce comité, qui siège actuellement, a établi que le gouvernement compte augmenter considérablement ses dépenses pendant les deux ou trois prochaines années. Comme l'a dit le premier ministre, elles portent particulièrement sur des programmes communs dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être social. Il ne faut pas perdre de vue que certains de ces programmes, mis en marche par le gouvernement fédéral, ont été ensuite reflés aux gouvernements provinciaux, ce dont, en toute équité, le gouvernement fédéral doit tenir compte.

Lorsque le premier ministre oppose une fin de non-recevoir aux propositions des gouvernements provinciaux préconisant l'aide d'Ottawa dans ce domaine et la mise en place de recettes additionnelles, ne risque-t-il pas de mettre en question la raison d'être du comité chargé de préparer des accords quant aux priorités, sans parler de la situation très explosive qui risque de s'établir dans les rapports avec ceux des gouvernements provinciaux pour lesquels cette question revêt un intérêt capital? Lorsque le premier ministre refuse et laisse entendre qu'il appartient aux gouvernements provinciaux soit de recourir aux impôts, soit de réduire leurs propres dépenses, il oublie de mentionner que les provinces ne disposent pas de ces recettes fiscales bien plus vastes et rentables que sont, par exemple, les impôts indirects sur lesquels seul Ottawa a la haute main. Lorsque le premier ministre parle aux dirigeants des provinces de réduire l'inflation en restreignant les dépenses ou en augmentant les impôts, pour ajouter presque aussitôt des considérations sur l'application des propositions contenues dans le Livre blanc sur la réforme fiscale, dont certaines sont particulièrement iniques, tandis que d'autres contiennent des germes dangereux de fiscalité et d'inflation accrues, ou bien il manifeste une colossale ignorance quant aux effets de ces propositions ou bien il faut faire preuve de la plus parfaite hypocrisie. A lui de choisir.